

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de formation professionnelle - EI ALVES SOPHIE

Version mise à jour : mai 2026

1. Présentation et définitions

EI ALVES SOPHIE désigne l'organisme de formation professionnelle exploité en entreprise individuelle par Sophie Alves, dont le siège social est situé au 10 rue Bellecordière, 69002 Lyon. SIRET : 93921333600018. Numéro de déclaration d'activité : 84692415669 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Contact : sophie@4-chemins.fr.

EI ALVES SOPHIE conçoit, élabore et dispense des actions de formation professionnelle, principalement en intra-entreprise, en présentiel dans les locaux du Client, dans des locaux mis à disposition par un tiers, et/ou à distance lorsque cela est prévu contractuellement.

Client : toute personne morale ou entité publique ou privée qui commande une prestation de formation auprès de EI ALVES SOPHIE.

Participant ou Stagiaire : toute personne physique qui participe à une action de formation organisée par EI ALVES SOPHIE.

Contrat : l'ensemble contractuel constitué, selon les cas, par le devis accepté, la proposition commerciale, la convention de formation professionnelle, le bon de commande émis par le Client et accepté par EI ALVES SOPHIE, ou la facture émise pour la réalisation d'une action de formation professionnelle.

Formation : action de formation professionnelle au sens du Code du travail, réalisée conformément à un programme préétabli précisant notamment les objectifs, les moyens pédagogiques, les modalités de suivi de l'exécution et d'appréciation des résultats.

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation réalisées par EI ALVES SOPHIE pour le compte d'un Client.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des présentes Conditions Générales de Vente, sauf conditions particulières expressément acceptées par écrit par EI ALVES SOPHIE.

Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur ses conditions générales d'achat, sauf accord écrit contraire entre les parties. Dans le cadre des marchés publics ou commandes publiques, les pièces contractuelles du marché et les règles applicables à la commande publique peuvent compléter ou prévaloir sur les présentes conditions lorsque leur application est obligatoire.

3. Documents contractuels et informations relatives aux actions de formation

Chaque action de formation fait l'objet d'un document contractuel ou commercial précisant, selon le cas : l'intitulé de la formation, ses objectifs, son contenu, sa durée, la période de réalisation, les effectifs concernés, les modalités de déroulement, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement, les modalités de suivi de l'exécution, les modalités d'évaluation ou de sanction de la formation, le prix et les modalités de règlement.

Le Contrat est établi conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux actions de formation professionnelle, notamment les articles L.6353-1 et D.6353-1 du Code du travail.

L'acceptation d'un devis, d'une proposition, d'une convention ou d'un bon de commande vaut accord sur le programme, les objectifs pédagogiques, les modalités pratiques et les présentes Conditions Générales de Vente, sauf réserve écrite formulée avant le démarrage de la formation.

4. Commande et inscription

Toute commande est réputée ferme à compter de la réception par EI ALVES SOPHIE d'un devis signé, d'une convention signée, d'un bon de commande ou de tout écrit confirmant l'accord du Client sur la prestation proposée.

Le Client s'engage à communiquer à EI ALVES SOPHIE les informations nécessaires à la préparation de l'action : contexte, objectifs, public concerné, nombre prévisionnel de participants, contraintes d'organisation, besoins particuliers, éventuelles situations de handicap connues nécessitant une adaptation et modalités administratives propres au Client.

Lorsque la formation se déroule dans les locaux du Client, celui-ci s'assure que les locaux, équipements et moyens matériels mis à disposition sont adaptés à la formation et conformes aux règles d'hygiène et de sécurité applicables.

5. Prix, TVA et modalités de paiement

Les prix des prestations sont indiqués en euros. Les tarifs sont précisés dans le devis, la convention, la proposition commerciale ou le bon de commande applicable à chaque prestation.

EI ALVES SOPHIE relève du régime de la franchise en base de TVA : TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts (CGI).

Le paiement est effectué après réalisation de la prestation, à réception de facture, sauf modalités différentes prévues au devis, à la convention, au bon de commande ou dans les pièces contractuelles du marché.

Le règlement des factures s'effectue par virement bancaire à l'ordre de EI ALVES SOPHIE. Pour les clients publics, la facturation pourra être réalisée via Chorus Pro ou selon le circuit administratif applicable au Client.

En cas de retard de paiement imputable au Client professionnel, des pénalités de retard peuvent être exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi que l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue par la réglementation applicable. Pour les acheteurs publics, les règles propres aux délais de paiement, intérêts moratoires et indemnités forfaitaires de la commande publique s'appliquent.

6. Financement par un organisme tiers

Lorsque le Client sollicite une prise en charge par un organisme financeur, un opérateur de compétences ou tout autre tiers payeur, il lui appartient d'effectuer les démarches nécessaires avant le démarrage de la formation et de s'assurer de l'accord de financement.

En cas de prise en charge partielle, de refus de prise en charge, d'absence de règlement ou de retard de règlement par le tiers financeur, le Client reste redevable du solde ou de l'intégralité du prix de la formation, sauf disposition contractuelle contraire.

Le recours éventuel à un financement externe ne suspend pas l'exigibilité des sommes dues à EI ALVES SOPHIE, sauf accord écrit exprès.

7. Annulation, report ou modification par le Client

Toute demande d'annulation ou de report par le Client doit être formulée par écrit.

Lorsque l'annulation intervient au moins dix (10) jours calendaires avant la date prévue de la formation, aucune indemnité d'annulation n'est due, sauf frais spécifiques déjà engagés et non remboursables, expressément justifiés.

Lorsque l'annulation intervient entre quatre (4) et dix (10) jours calendaires avant la date prévue, EI ALVES SOPHIE pourra facturer une indemnité correspondant à 30 % du prix de la prestation commandée, à titre de dédommagement.

Lorsque l'annulation intervient moins de quatre (4) jours calendaires avant la date prévue, ou en cas d'absence des participants le jour de la formation sans annulation préalable, EI ALVES SOPHIE pourra facturer jusqu'à 100 % du prix de la prestation commandée, sauf accord écrit contraire.

Toute formation ou cycle commencé est dû en totalité, sauf accord écrit contraire entre les parties.

Les indemnités d'annulation ou de dédit ne constituent pas des dépenses de formation imputables au titre de la formation professionnelle.

8. Annulation ou report par EI ALVES SOPHIE - force majeure

EI ALVES SOPHIE se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une formation en cas d'événement indépendant de sa volonté empêchant la réalisation normale de la prestation, notamment maladie ou accident de l'intervenante, indisponibilité majeure, grève, problème de transport, événement climatique, sinistre, interruption des

télécommunications ou de l'approvisionnement en énergie, ou toute circonstance relevant de la force majeure ou d'un empêchement légitime.

Dans cette hypothèse, EI ALVES SOPHIE informe le Client dans les meilleurs délais et recherche avec lui une solution de report. Aucune indemnité ne pourra être réclamée à EI ALVES SOPHIE du fait de cette annulation ou de ce report, sauf disposition contractuelle contraire.

9. Remplacement d'un participant

Le Client peut remplacer un participant par une autre personne présentant un profil et des besoins compatibles avec les objectifs de la formation, sous réserve d'en informer EI ALVES SOPHIE avant le démarrage de la formation.

Ce remplacement n'entraîne pas de facturation supplémentaire.

10. Descriptif, programme et adaptation pédagogique

Les contenus des programmes et fiches de présentation sont fournis à titre indicatif et peuvent être ajustés, dans le respect des objectifs pédagogiques contractualisés, en fonction du contexte, du niveau des participants, de la dynamique du groupe, des situations professionnelles apportées ou des contraintes d'organisation.

Toute adaptation substantielle demandée par le Client avant ou pendant la prestation pourra donner lieu à une proposition complémentaire ou à un avenant lorsque cette adaptation modifie significativement le périmètre initialement prévu.

11. Supports pédagogiques et dématérialisation

Dans le cadre d'un engagement environnemental, les supports pédagogiques et documents associés sont prioritairement transmis sous format dématérialisé, sauf accord contraire ou besoin particulier identifié.

Les supports remis aux participants sont destinés à un usage strictement personnel et professionnel dans le cadre de la formation suivie.

12. Obligations et responsabilité de EI ALVES SOPHIE

EI ALVES SOPHIE s'engage à réaliser les prestations de formation avec diligence, professionnalisme et soin raisonnable. S'agissant de prestations intellectuelles, EI ALVES SOPHIE est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

EI ALVES SOPHIE ne pourra être tenue responsable que des dommages directs résultant d'une faute prouvée dans l'exécution de ses prestations, à l'exclusion des dommages indirects, pertes d'exploitation, pertes de chance, préjudices commerciaux ou immatériels.

En toutes hypothèses, sauf faute lourde ou disposition impérative contraire, la responsabilité globale de EI ALVES SOPHIE au titre d'une prestation est limitée au montant effectivement payé par le Client pour la formation concernée.

13. Obligations du Client

Le Client s'engage à payer le prix de la formation selon les modalités prévues au Contrat.

Le Client s'engage à faciliter la préparation et le bon déroulement de la formation, notamment en transmettant les informations utiles, en mobilisant les participants concernés, en mettant à disposition des locaux et moyens adaptés lorsque la formation se déroule dans ses locaux, et en informant EI ALVES SOPHIE de toute contrainte particulière.

Le Client s'engage à ne pas reproduire, diffuser, céder, exploiter commercialement ou utiliser pour former des tiers les supports, méthodes, outils ou documents pédagogiques dont les droits appartiennent à EI ALVES SOPHIE, sans autorisation écrite préalable.

Sauf accord écrit préalable, aucun enregistrement audio ou vidéo de la formation ne peut être réalisé par le Client ou les participants.

14. Propriété intellectuelle

Les supports de formation, méthodes, outils, exercices, cas pratiques, documents, contenus pédagogiques et tout autre élément transmis ou présenté par EI ALVES SOPHIE sont protégés par le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

Leur reproduction, diffusion, adaptation, transmission, commercialisation ou utilisation en dehors du cadre de la formation est interdite sans accord écrit préalable de EI ALVES SOPHIE.

Le Client s'interdit d'utiliser tout ou partie des contenus transmis en vue d'organiser, d'animer ou de faire animer des formations internes ou externes sans accord préalable de EI ALVES SOPHIE.

15. Confidentialité

Chaque partie s'engage à conserver confidentiels les informations, documents, situations professionnelles, données internes, échanges ou éléments sensibles dont elle pourrait avoir connaissance dans le cadre de la préparation ou de la réalisation de la formation.

Les situations professionnelles partagées par les participants pendant les formations sont utilisées à des fins pédagogiques et ne peuvent être diffusées hors du cadre de la formation sans accord des personnes concernées.

16. Données personnelles

Dans le cadre de la réalisation de ses prestations, EI ALVES SOPHIE peut être amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel relatives aux interlocuteurs du Client et aux participants : nom, prénom, fonction, coordonnées professionnelles, informations nécessaires à l'organisation, au suivi, à l'évaluation et à la traçabilité de la formation.

Ces données sont traitées pour les finalités suivantes : gestion administrative et commerciale de la relation avec le Client, préparation et réalisation des formations, suivi de l'exécution, évaluation des acquis et de la satisfaction, gestion des réclamations, obligations comptables, fiscales, qualité et réglementaires.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités poursuivies, puis archivées lorsque cela est nécessaire pour respecter les obligations légales, comptables, fiscales, qualité ou probatoires applicables.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, les personnes concernées disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et, lorsque cela est applicable, de portabilité de leurs données. Ces droits peuvent être exercés auprès de EI ALVES SOPHIE par e-mail à l'adresse suivante : sophie@4-chemins.fr.

Aucune photographie, vidéo ou captation identifiable des participants n'est utilisée à des fins de communication sans autorisation préalable des personnes concernées.

17. Accessibilité et situations de handicap

EI ALVES SOPHIE invite le Client à signaler, le plus en amont possible, toute situation de handicap ou tout besoin d'adaptation susceptible d'avoir une incidence sur le bon déroulement de la formation.

Les demandes d'adaptation sont étudiées au cas par cas, en lien avec le Client et, le cas échéant, avec les référents ou interlocuteurs compétents du Client, afin de rechercher des modalités d'accueil et d'accompagnement compatibles avec la prestation.

18. Réclamations et amélioration continue

Toute réclamation relative à une prestation de formation peut être adressée par écrit à EI ALVES SOPHIE par e-mail à l'adresse suivante : sophie@4-chemins.fr.

EI ALVES SOPHIE s'engage à accuser réception de la réclamation, à l'analyser et à apporter une réponse dans un délai raisonnable. Les réclamations, retours d'expérience et évaluations sont pris en compte dans la démarche d'amélioration continue de l'organisme de formation.

19. Éthique et prévention de la corruption

Chaque partie s'engage à respecter les lois et réglementations applicables en matière de probité, de prévention de la corruption et du trafic d'influence.

Le Client garantit qu'aucune offre, promesse, rémunération, avantage ou paiement indu ne sera proposé, directement ou indirectement, en vue d'obtenir un avantage dans le cadre de la relation contractuelle.

Tout manquement grave à cette obligation pourra justifier la suspension ou la résiliation du Contrat, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être demandés.

20. Communication et références commerciales

Sauf refus écrit préalable du Client ou clause de confidentialité spécifique, EI ALVES SOPHIE peut mentionner le nom du Client à titre de référence professionnelle, sans divulguer d'informations confidentielles relatives à la mission.

L'utilisation du logo du Client, de témoignages nominatifs, de photographies, de vidéos ou de tout élément permettant d'identifier des participants nécessite une autorisation préalable.

21. Loi applicable - règlement amiable - juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable avant toute action contentieuse.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant la juridiction compétente selon les règles de droit commun. Lorsque le Client est une personne publique, les règles de compétence juridictionnelle applicables aux contrats administratifs ou à la commande publique peuvent s'appliquer.